



# 3 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE

## 1/ DÉCHÈTERIE À GUÉNANGE

Boulevard de la Tournaille



Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h

## 2/ DÉCHÈTERIE À KENIGSMACKER

Rue de la Gare



Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	9h-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	9h-12h
	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h

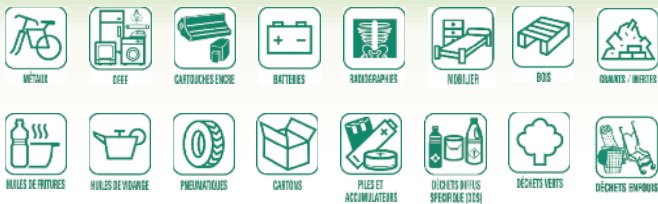
## 3/ DÉCHÈTERIE À ABONCOURT

RD 55



Horaires d'ouverture toute l'année

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h-17h	8h-17h	8h-17h	8h-17h	8h-17h	8h-13h



Des solutions  
pour réduire  
nos déchets

# CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2019

## STUCKANGE

### UNE QUESTION, UN DOUTE ?

#### SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DE L'ARC MOSELLAN



Zone Artisanale  
57920 HOMBURG-BUDANGE



dechets@arcmosellan.fr



03 82 83 21 57

Siège de la communauté  
de communes  
8 rue du Moulin  
57920 BUDING



suivez-nous sur facebook

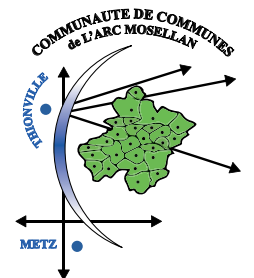
[www.arcmosellan.fr](http://www.arcmosellan.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique  
Illustrations Laurence Schluth  
Impression Digit Offset Marly

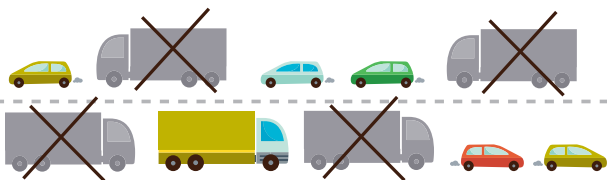
Ce papier est à recycler.  
Pensez-y!



SERVICE DE PRÉVENTION ET  
DE GESTION DES DÉCHETS  
DE L'ARC MOSELLAN  
[www.arcmosellan.fr](http://www.arcmosellan.fr)



## Évolution et harmonisation des fréquences de collecte



Afin de maîtriser les coûts et réduire l'impact environnemental des collectes en porte à porte, l'Arc Mosellan a fait le choix de collecter à partir du 7 janvier 2019 les déchets résiduels de l'ensemble des 26 communes une fois par semaine et les déchets recyclables une fois toutes les deux semaines. La communauté de communes adaptera ainsi le volume des bacs mis à disposition pour chaque usager sur simple demande.

**N'oublions pas, par la même occasion, de réduire nos déchets résiduels ou recyclables.**

## Des déchèteries gérées directement par l'Arc Mosellan et ouvertes plus souvent



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les agents de déchèteries présents à Guénange et Kœnigsmacker seront directement employés par l'Arc Mosellan. Ainsi la communauté de communes se veut plus proche des usagers afin d'offrir un service de qualité et de meilleures performances de valorisation des déchets apportés.

Une des premières actions ainsi entreprise est l'adaptation des horaires des déchèteries avec notamment une plus grande plage d'ouverture de la déchèterie à Guénange.

**Les déchèteries permettent de valoriser et recycler beaucoup de vos objets, n'hésitez pas à vous y rendre afin de réduire les déchets résiduels enfouis.**

## Changement des bénéficiaires pour la collecte des déchets encombrants en porte-à-porte



Les encombrants doivent principalement être collectés et valorisés en déchèteries, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la collecte des encombrants aura lieu, sur justificatif et sur rendez-vous, **pour les personnes en situation de handicap ou de 80 ans et plus.** Si vous êtes éligible à la collecte des encombrants, alors il vous suffira de prendre contact avec le Service Prévention et Gestion des Déchets afin de déclarer les encombrants que vous ne pouvez pas déposer en déchèteries. Votre adresse sera enregistrée et une date de collecte vous sera communiquée.

## Le Service Prévention et Gestion des Déchets dans de nouveaux locaux pour mieux vous servir



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Service Prévention et Gestion des Déchets de l'Arc Mosellan vous accueillera dans ses nouveaux locaux situés le long de la RD 918 dans la zone artisanale de Hombourg-Budange.

Ces locaux permettront à l'Arc Mosellan de pouvoir gérer directement les bacs mis à disposition aux usagers et ainsi être plus réactif sur les dotations et remplacements. Ils permettront également de stocker des conteneurs aériens, des bennes, des composteurs, ...

L'ensemble des agents du Service Prévention et Gestion des Déchets est à votre disposition pour toutes vos interrogations sur le service.

**NOS DÉCHETS**  
**UNE QUESTION**  
**UN DOUTE ?**  
**03 82 83 21 57**  
dechets@arcmosellan.fr

**CALENDRIER DES COLLECTES 2019**



## STUCKANGE

**Jour de collecte des déchets ménagers résiduels : (à compter du 7 janvier 2019)**

**MERCREDI**

**Dates de rattrapage des jours fériés**

- Jour Férié : mercredi 1 mai 2019 → Jour de rattrapage : **samedi 4 mai 2019**
- Jour Férié : mercredi 8 mai 2019 → Jour de rattrapage : **samedi 11 mai 2019**
- Jour Férié : mercredi 25 décembre 2019 → Jour de rattrapage : **samedi 21 décembre 2019**

**Jour de collecte des déchets ménagers recyclables**

mardi 8 janvier	mardi 14 mai	mardi 17 septembre
mardi 22 janvier	mardi 28 mai	mardi 1 octobre
mardi 5 février	mardi 11 juin	mardi 15 octobre
mardi 19 février	mardi 25 juin	mardi 29 octobre
mardi 5 mars	mardi 9 juillet	mardi 12 novembre
mardi 19 mars	mardi 23 juillet	mardi 26 novembre
mardi 2 avril	mardi 6 août	mardi 10 décembre
mardi 16 avril	mardi 20 août	mardi 24 décembre
mardi 30 avril	mardi 3 septembre	

**Les conteneurs à verre et papier de votre commune**

	<b>PAPIER</b>			
	<b>VERRE</b>			
<b>EMPLACEMENT</b>		<b>NOMBRE DE CONTENEURS</b>		
RUE NATIONALE		2 PAPIER	2 VERRE	1 TEXTILES

**La collecte des encombrants**

Prenez rendez-vous en appelant l'Arc Mosellan au :  
**03 82 83 21 57**

